



Communiqué de presse

MRM repousse de 6 mois l'échéance de ses principaux emprunts bancaires

Paris, le 22 juin 2020

MRM (Euronext code ISIN FR0000060196), société foncière spécialisée dans l'immobilier de commerce, annonce ce jour avoir conclu un accord avec son principal partenaire bancaire pour la prolongation d'une durée de 6 mois de la maturité de deux emprunts :

- L'échéance d'une première ligne de 54,7 millions d'euros dont la maturité initiale était le 22 décembre 2021 a ainsi été repoussée au 22 juin 2022 ;
- L'échéance d'une seconde ligne de 7,2 millions d'euros avec une maturité initiale au 20 décembre 2022 a, quant à elle, été repoussée au 20 juin 2023.

Par ailleurs, dans le cadre de cet accord, les amortissements contractuels prévus aux deuxième et troisième trimestres 2020 et représentant un total de 1,2 million d'euros ont été repoussés aux deux derniers trimestres précédant la nouvelle échéance de chacune des deux lignes.

Cet accord, qui porte sur 80% de l'encours total de dette bancaire de MRM à ce jour, renforce la position de liquidité du Groupe dans les circonstances exceptionnelles liées la pandémie du virus COVID-19. Grâce à cet accord, MRM n'a plus d'échéance majeure de remboursement de dette avant deux ans (juin 2022).

MRM rappelle que compte tenu de l'ampleur de l'impact économique de la période de confinement sur l'activité de ses locataires, il a, en accord avec les recommandations émises notamment par le Conseil National des Centres Commerciaux, suspendu le recouvrement des loyers et charges afférents aux mois d'avril et mai 2020 pour tous les commerces contraints d'interrompre leur activité pendant la période de confinement, ceux-ci représentant près de 75% des loyers annualisés bruts au 1^{er} janvier 2020.

MRM rappelle par ailleurs avoir mis en place un comité chargé d'évaluer les conditions et critères selon lesquels sera recouvré ou abandonné, en tout ou partie, le paiement des loyers et charges suspendus et d'étudier, au cas par cas, la situation des locataires dont l'activité, sans être interrompue, a été fortement dégradée pendant la période de confinement.

Depuis la fin du confinement, MRM suit attentivement l'évolution de la reprise de l'activité commerciale de ses locataires et prendra, si nécessaire, les mesures d'accompagnement appropriées.

Agenda

L'Assemblée Générale Mixte se tiendra à huis clos le 26 juin 2020 à 10 heures.

Le chiffre d'affaires du 2^{ème} trimestre et les résultats semestriels 2020 seront publiés le 29 juillet 2020 avant ouverture de bourse.

A propos de MRM

MRM est une société d'investissement immobilier cotée qui détient et gère un patrimoine composé d'actifs de commerce répartis dans plusieurs régions de France. MRM a pour actionnaire majoritaire la société SCOR SE qui détient 59,9% de son capital. MRM est cotée sur le compartiment C d'Euronext Paris (ISIN : FR0000060196 - code Bloomberg : MRM:FP - code Reuters : MRM.PA). MRM a opté pour le régime SIIC au 1^{er} janvier 2008.

Pour plus d'informations :

MRM

5, avenue Kléber
75795 Paris Cedex 16
France
T +33 (0)1 58 44 70 00
relation_finances@mrminvest.com

Isabelle Laurent, **OPRG Financial**

T +33 (0)1 53 32 61 51
M +33 (0)6 42 37 54 17
isabelle.laurent@oprgfinancial.fr

Site Internet : www.mrminvest.com

